



8 octobre 2009

Notre position sur la taxe carbone

La situation est objectivement connue de tous. L'épuisement des ressources en énergie fossile (et leur renchérissement inévitable) et le réchauffement climatique lié aux émissions de CO2 exigent une évolution de nos modes de production et de consommation. Il est donc nécessaire d'accompagner les particuliers dans les évolutions de leur mode de consommation en leur fournissant les moyens de s'équiper en dispositifs économe en énergie.

Partant de ce constat nous souhaitons :

- un large débat public sur la refonte annoncée de notre fiscalité. L'outil fiscal doit encourager l'adoption de modes de consommation/production vertueux et pénaliser les consommations de biens/services entraînant des préjudices environnementaux et sanitaires. La fiscalité à venir doit aussi être plus juste et se donner comme objectif un rééquilibrage entre fiscalité directe et indirecte au profit de la fiscalité directe (plus équitable socialement).
- le seul signal prix est inacceptable comme seul mode de sensibilisation des consommateurs. Il est ici nécessaire que tous les ménages contraints dans leur mode de consommation d'énergie puissent bénéficier d'aides leur permettant de se doter d'équipements économes en énergie
- afin de faciliter ces investissements dans de nouveaux dispositifs et mieux apprécier leur opportunité, il importe que l'évolution de la taxation carbone soit connue de tous avec un objectif à terme et des échéances clairement annoncés
- Nécessité d'harmoniser cette taxe au plan européen pour peser au plan mondial
- Enfin de manière à avoir une analyse claire et efficiente nous demandons que le coût réel de chaque énergie, soit rendu public, avec une analyse du cycle de vie faisant apparaître l'ensemble de leurs impacts réels sur l'environnement et la santé. Cette communication est indispensable pour une action efficace à l'avenir